

14 septembre 2026

PAR COURRIEL

Accès à l'information
1001, boul. Robert-Bourassa
6^e étage
Montréal (Québec) H3B 0B6
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2026-0448

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 11 août et indiquant :

« je souhaite obtenir les renseignements suivants concernant les bonus, primes au rendement, rémunérations variables ou autres formes de rémunération liées à la performance versés par votre organisation.

Pour chacune des deux dernières années financières complétées (2024-2025 et 2025-2026), veuillez fournir :

- 1. Le montant total versé en bonus, primes au rendement, rémunération variable ou toute autre forme de rémunération liée à la performance;*
- 2. Le nombre total de personnes ayant reçu une telle rémunération;*
- 3. Le nombre d'employés non-cadres ayant reçu une telle rémunération ainsi que le montant total qui leur a été versé;*
- 4. Le nombre de cadres, dirigeants ou membres de la haute direction ayant reçu une telle rémunération ainsi que le montant total qui leur a été versé;*
- 5. Le montant moyen versé par bénéficiaire, si cette donnée est disponible;*
- 6. Le montant du bonus ou de la rémunération variable le plus élevé versé à une seule personne, sans qu'il soit nécessaire d'identifier cette personne;*
- 7. Le nombre total de personnes à l'emploi de l'organisation pour chacune des deux années financières visées, en distinguant, si possible, les employés non-cadres des cadres, dirigeants et membres de la haute direction.*

Je souhaite obtenir les données séparément pour chacune des deux années financières. »

(Transcription intégrale)

Le tableau ci-dessous reprends en partie les données qui figuraient à notre réponse à votre demande datée du 20 avril dernier à laquelle nous vous avons répondu le 21 mai 2026.

	Rémunération incitative	
	2024 (versée en avril 2025)	2025 (versée en avril 2026)
<i>Montant total versé en bonus, primes au rendement, rémunération variable ou toute autre forme de rémunération liée à la performance</i>	40 583 996 \$	42 373 194 \$
<i>Nombre total de personnes ayant reçu une telle rémunération</i>	3 915	4 047
<i>Nombre d'employés non-cadres ayant reçu une telle rémunération ainsi que le montant total qui leur a été versé</i>	1 541 11 421 841 \$	1 550 11 365 361 \$
<i>Nombre de cadres, dirigeants ou membres de la haute direction ayant reçu une telle rémunération ainsi que le montant total qui leur a été versé</i>	2 374 29 162 155 \$	2 497 31 007 833 \$
<i>Montant moyen versé par bénéficiaire</i>	10 366 \$	10 470 \$
<i>Montant du bonus ou de la rémunération variable le plus élevé versé à une seule personne</i>	287 550 \$	236 258 \$
<i>Nombre total de personnes à l'emploi de l'organisation</i>	23 280	23 915
- employés non-cadres	20 943	21 480
- employé cadres, dirigeants et membres de la haute direction	2 337	2 435

Tel que nous vous l'avons indiqué en mai dernier, le versement de la rémunération incitative, liée à la performance des employés non syndiqués, est conditionnel d'une part à l'atteinte d'un objectif financier fixé par le Conseil d'administration d'Hydro-Québec, et d'autre part à l'atteinte des objectifs fixés à chaque gestionnaire et employé admissible.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Stéphanie Assouline
Vice-présidente – Affaires juridiques et cheffe de la gouvernance

p. j.